

Chargé d'enseignement : Jean-François Sénéchal

jean-francois.senechal.1@ulaval.ca

Institut d'éthique appliquée (IDEA)

Faculté de philosophie

Pav. Félix-Antoine-Savard, bureau 624

Tél.: 418-656-2131 poste 6431

I DESCRIPTION DU COURS

Les professionnels d'aujourd'hui sont confrontés à des situations qui requièrent de leur part des compétences d'ordre éthique et des savoirs qui débordent les connaissances techniques propres à leur domaine d'expertise. D'une part, la professionnalisation est un phénomène en mutation, ce qui nécessite une réflexion sur le sens de l'activité professionnelle et, plus précisément, sur la notion même de professionnalisme. D'autre part, bien que la pratique professionnelle soit réglementée par un Code de déontologie, on demande au professionnel d'avoir un sens éthique de ses responsabilités. . Au moyen d'études de cas et d'analyses des divers enjeux reliés au professionnalisme, le cours propose une réflexion éthique sur la pratique professionnelle et sur les conditions dans lesquelles cette pratique a lieu.

II OBJECTIFS

Objectifs de connaissance:

- a] Initier les étudiant-e-s à ce champ particulier de réflexion qu'est l'éthique professionnelle.
- b] Permettre à l'étudiant-e d'acquérir une connaissance des concepts fondamentaux impliqués dans la réflexion en déontologie et en éthique professionnelle.
- c] Permettre à l'étudiant-e de mieux comprendre le système professionnel québécois.
- d] Permettre à l'étudiant-e de comprendre ce qui est exigé du professionnel et ce que signifie le professionnalisme.

Objectifs d'habiletés intellectuelles:

- a] Apprendre à identifier, analyser et résoudre les problèmes éthiques se posant dans la pratique professionnelle.
- b] Apprendre à découvrir les ressources et les limites du Code de déontologie.
- c] Développer la capacité de prendre une décision morale justifiée rationnellement et d'en déterminer les modalités d'application.

III CONTENU

- **Cours #1**
 - Introduction (3 heures)
- **Cours #2**
 - Notions et vocabulaire (2 heures);
 - *Informations concernant les TP123* (1 heure)
- **Cours #3**
 - La prise de décision : présentation générale (2 heures)
 - *Atelier : Résolution structurée d'un cas - un exemple* (1 heure)
- **Cours #4**
 - Le système professionnel québécois (2 heures)
 - *Atelier : Formation des équipes, partages des tâches et travail en classe.* (1 heure)
- **Cours #5**
 - Nature et occurrence de la faute professionnelle (2 heures)
 - *Atelier : Travaux d'équipe, travail en classe, questions* (1 heure)
- **Cours #6**
 - Responsabilités et sanctions (1 heure)
 - Les valeurs des professionnels (1 heure)
 - *Atelier: Travaux d'équipe, travail en classe, questions* (1 heure)
- **Cours #7**
 - **Examen mi-session en classe.**

Semaine de lecture

- **Cours #8**
 - Professionnel et salarié: double statut et dilemmes éthiques (1 heure)
 - *Présentations en classe des travaux d'équipes* (1 heure)
 - *Travaux d'équipe, travail en classe, questions* (1 heure)
- **Cours #9**
 - La pensée de groupe : ses mécanismes, ses pièges (1 heure)
 - La soumission à l'autorité (1 heure)
 - *Présentations en classe des travaux d'équipes* (1 heure)
- **Cours #10**
 - Le conflit d'intérêt. (1 heure)
 - *Présentations en classe des travaux d'équipes* (1 heure)
 - *Travaux d'équipe, travail en classe, questions* (1 heure)
- **Cours #11**
 - Impacts sociaux (1 heures)
 - *Présentations en classe des travaux d'équipes* (1 heure)
 - *Travaux d'équipe, travail en classe, questions* (1 heure)
- **Cours #12**
 - Critique de la doctrine des professions et le regard des ingénieurs
 - Les modèles de professionnels (l'éthos professionnel et les contextes actuels influençant la *relation professionnelle*) (1 heure)
 - *Présentations en classe des travaux d'équipes* (1 heure)
 - *Travaux d'équipe, travail en classe, questions* (1 heure)
- **Cours #13**
 - **Examen final en classe.**

IV FORMULE PÉDAGOGIQUE

Cours magistraux.
Conférences.
Discussions en groupe.
Études de cas (recherches, délibérations éthiques, rédactions et présentations).

V LECTURES OBLIGATOIRE ET SUGGÉRÉES

Obligatoires :

- G.A. Legault, [Professionnalisme et délibération éthique](#), Presses de l'Université du Québec, 2001.

L'ouvrage en question peut être consulté gratuitement, en ligne, via la «ebrary» (bibliothèque électronique) de l'Université Laval. Cette copie électronique suffira pour faire les lectures pertinentes qui concernent cet ouvrage. Vous pouvez donc acheter, *ou non*, la version papier (disponible au besoin chez Zone).

Version gratuite (en ligne) :

<https://accs.bibl.ulaval.ca/login?url=http://site.ebrary.com/lib/ulaval/Doc?id=10225887>

- Les textes ciblés par le responsable du cours.

Tous les textes de ce cours peuvent être consultés gratuitement, et cela, en vous [connectant à l'Université Laval](#). Pour plus d'information, consultez cet hyperlien : <http://www.bibl.ulaval.ca/services/acces-aux-ressources-electroniques>. Les textes seront donc accessibles gratuitement et en ligne. Vous aurez besoin d'un IDUL valide pour accéder aux textes.

Suggérées :

Bibliographie suggérée par le responsable du cours

Tous les textes de ce cours peuvent être consultés gratuitement, et cela, en vous [connectant à l'Université Laval](#). Pour plus d'information, consultez cet hyperlien : <http://www.bibl.ulaval.ca/services/acces-aux-ressources-electroniques>. Les textes seront accessibles gratuitement et en ligne. Vous aurez toutefois besoin d'un IDUL valide pour accéder aux textes.

VI ÉVALUATION

Travaux (40 points)

<i>Travail #1 – En équipe - Rédaction d'une étude de cas</i>	5 pts
<i>Travail #2 – En équipe - Résolution d'une étude de cas</i>	25 pts
<i>Travail #3 – En équipe - Présentation en classe</i>	5 pts
<i>Auto-évaluation intra équipe</i>	5 pts

Examens (60 points)

<i>Examen #1 (mi session)</i>	30 pts
<i>Examen #2 (fin de session)</i>	30 pts

Total : **100 pts**

VII ECHELLE DE NOTATION ET PLAGIAT

Corrélation entre les pourcentages et les notes:

A+: 95-100	A : 90-94.99	A-: 85-89.99
B+: 80-84.99	B : 76-79.99	B-: 72-75.99
C+: 68-71.99	C : 64-67.99	C-: 60-63.99
D+: 55-59.99	D : 50-54.99	E : 49.99 et moins

1. L'échelle de notation est celle qui est en vigueur à la Faculté de philosophie.
2. Le plagiat est tout à fait à proscrire. Voir à ce sujet le site internet de la Faculté et le Règlement des études.
3. Citer vos sources selon les règles préconisées est d'une importance capitale. Pour plus d'informations à ce sujet, consulter les sites suivants :

<http://www.bibl.ulaval.ca/chercher-autres-sujets/citer-ses-sources>

<http://www.bibl.ulaval.ca/diapason/plagiat/plagiat.htm>

<http://www.bibl.ulaval.ca/aide-a-la-recherche/formations-et-tutoriels>

Des points seront enlevés pour les incorrections de la langue (voir *Politique du français* disponible sur le site web de la Faculté de philosophie).

<http://www.fp.ulaval.ca/fileadmin/philo/documents/formation/information-documentation/guides-politiques/politique-francais.pdf>

VIII Étudiants ayant un handicap : <https://www.aide.ulaval.ca/situation-de-handicap/presentation/>